



L'écho Mazérien

Retrouver l'écho Internet

Lettre d'information municipale
N° 48 mai 2022

Site : www.mazieresdetouraine.fr et Facebook : [Mazières de Touraine](https://www.facebook.com/MazieresdeTouraine)

EDITORIAL

Chères Mazériennes et chers Mazériens,

Avec l'arrivée du printemps, le soleil nous réchauffe. La végétation reprend ses droits. C'est le retour des travaux d'entretien. Notre commune ne fait pas exception. Un village fleuri, c'est quand même bien plus joli... Nous invitons tous les habitants à s'associer au fleurissement devant chez eux afin d'améliorer l'embellissement et la qualité de vie au cœur de nos villages.

Entre les crises Covid successives, les élections présidentielles et la guerre en Ukraine, des tensions et des inquiétudes ont été mises en évidence.

Dans ce contexte, il est important que Mazières de Touraine reste fidèle à son image de commune accueillante et dynamique mais aussi une commune pleine de vitalité et d'énergie, grâce à ses associations qui continuent à tisser un lien de partage et de convivialité.

Notre équipe, face à une conjoncture difficile, est heureuse de partager avec vous plusieurs projets d'avenir. Je retiens aujourd'hui le remplacement de la chaufferie au fuel des bâtiments communaux par une chaudière à bois déchiqueté plus respectueuse de l'environnement.

La création d'un bâtiment en bois/paille pour accueillir la nouvelle garderie périscolaire partagée avec l'Accueil Loisir Enfance d'une capacité de 60 enfants et l'agrandissement de l'école des Hirondelles est à l'étude. D'autres réalisations suivront, en fonction de nos possibilités financières.

Je ne saurais terminer cet édito sans évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus quelques fois extérieure à notre village.

Par exemple les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation des bâtiments communaux, le stationnement anarchique et la vitesse excessive sur l'espace public.

Nous devons tous être acteurs de notre bien vivre ensemble et porter le slogan : HALTE AUX INCIVILITES.

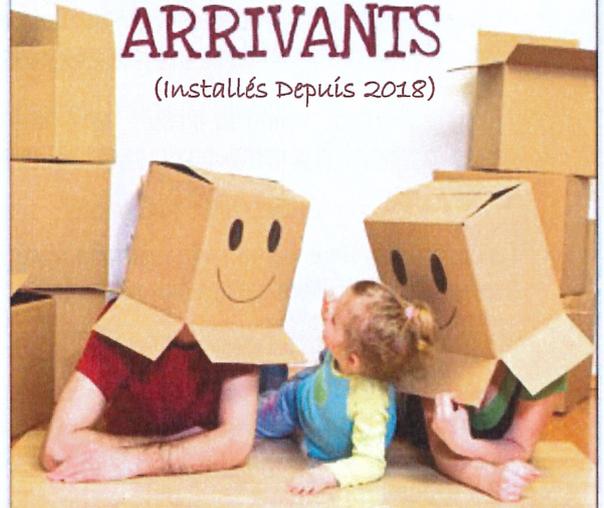
Nous comptons sur votre soutien et restons pleinement à votre écoute.

Thierry ELOY et son équipe municipale

VENREDI 13 MAI à 19H00

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

(installés depuis 2018)



Cocktail dînatoire offert par la municipalité.

Merci de vous inscrire auprès de la mairie : 02/47/96/41/54

Venez nombreux rencontrer nos associations.
On vous attend!!!

CALENDRIER des MANIFESTATIONS

MAI

Vendredi 13 Rencontre nouveaux habitants MUNICIPALITE salle des fêtes

Samedi 14 Soirée APE salle des fêtes

JUIN

Vendredi 10 Théâtre enfants ET SI ON JOUAIT !!! salle des fêtes

Samedi 11 Théâtre enfants ET SI ON JOUAIT !!! salle des fêtes

Vendredi 17 Fête de la musique ASSOS - MUNICIPALITE salle des fêtes

Vendredi 24 Sortie CLUB RESTONS JEUNES

Dimanche 26 Fête de l'école APE Ecole

JUILLET

Samedi 02 Moules frites MUNICIPALITE et COMITE DES FETES Plan d'eau

Jedi 14 Revue des pompiers MUNICIPALITE Cour de l'école

Jeux pour enfants COMITÉ DES FÊTES Cour de l'école

Repas populaire MUNICIPALITE Plan d'eau

AOÛT

Samedi 27 pétanque COMITÉ DES FÊTES Local technique

SEPTEMBRE

Jedi 01 Rentrée scolaire Ecole des hirondelles

Vendredi 02 Forum des associations ASSOCIATIONS salle des fêtes

Vendredi 23 Journée de la forme CLUB RESTONS JEUNES salle des fêtes

Vendredi 23 à 19h Assemblée Générale APE salle des fêtes

Parution du prochain écho fin septembre



Directeur de la publication : Thierry ELOY, Maire

COMITÉ DES FÊTES

Récemment, Monsieur le Maire a loué le dynamisme et la passion du comité des fêtes dans son ensemble, pour sa présence sur la Course Tourangelle, où les membres du comité des Fêtes Mazériens ont tenu un point de rafraîchissement « source de rencontre et de convivialité »

Le comité des fêtes est une association qui regroupe des représentants des habitants bénévoles de notre commune. La « **vocation du comité des fêtes est d'organiser des activités porteuses de lien social et de promotion de la commune** ».



Cette équipe motivée reste mobilisée pendant des mois, des week-ends pour préparer les animations telles que la Brocante, la soirée moules-frites et le concours traditionnel de pétanque.

A l'occasion de ce « moules-frites », renommé localement, la municipalité anime la retraite aux flambeaux puis tire le feu d'artifice au bord de notre étang.

Le comité des fêtes permet la gestion de matériel divers pour les associations et les particuliers, tel que barnums, tables, bancs, vaisselles...

Aussi, comme toute association, ils ont besoin de main d'œuvre pour la réalisation et la réussite des manifestations engagées, alors n'hésitez pas, renseignez-vous sur le comité des fêtes et venez les rejoindre pour que celui-ci perdure...

Bureau

Présidente : Marie-Ange BOURREAU  06.88.04.31.00

Vice-président : Annick BOUCHER et Andy ROBINS

Trésorière : Alison ROBINS

Secrétaire : Catherine HUET

Membres Colette LEPRON - Pascal DUPONT - Mauricette LESPAGNOL - Jennifer BOURREAU - Marie-Laure BRULON - Nathalie DUARTE - Victor DUARTE - Guy LEPRON - Mario Cabral



COMMERCES DE PROXIMITÉ

Restaurant LE PAS SAGE :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi **ouvert le midi**

Vendredi, samedi **ouvert le midi et le soir**

Fermé le dimanche

A partir de **09h00** le matin vous pouvez y être accueillis pour savourer des boissons froides ou chaudes accompagnées de mignardises.

Pour vous restaurer pensez à réserver au **02 47 49 03 28**

Fermé le samedi et le dimanche (en Juillet et Août)

Pour groupe (sur réservation) possibilité d'ouverture les soirs de semaine et le dimanche midi.



Horaires d'été (juillet, août)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi **ouvert le midi et**

le soir. Fermé le samedi et le dimanche

Boulangerie Pâtisserie -Groisil Franck:

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de **07h00 à 20h00**.

Soirée Pizza le vendredi de **18h30 à 21h00**

Dimanche de **07h00 à 13h30**.

Fermé le mercredi et le dimanche après-midi



Boucher -charcutier ambulant -HERSAND Bruno

mardi de **08h00 à 12h00** face à la mairie



Producteur des légumes et des plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique Les Champs des tis'ânes-TROTIGNON Quentin



Samedi de **10h00 à 12h30** au 1859 route de Saint Etienne **les champs (la Brosserie)- lieu de la production**

Esthéticienne ambulante-La Halte Beauté: **MARIN Irène**



Tous les vendredi et un mercredi par mois **sur rendez-vous à côté de la mairie** au 06 25 62 48 48

APPEL AU CIVISME

L'incivilité est de plus en plus présente dans notre quotidien et même dans nos campagnes, nous ne sommes pas épargnés.

Nous sommes confrontés de plus en plus souvent à des actes de vandalismes venant de personnes non scrupuleuses. Ces dégâts ne sont pas sans conséquences (décharges sauvages de détritux = risque de pollution + frais, etc.).

En ce qui concerne les dégradations faites sur la commune, les coups financiers sont de plus en plus élevés.

Tous ensemble faisons preuve de bonne volonté, ayons un comportement respectueux ainsi notre village se sentira mieux et pourra vivre en meilleure harmonie et bonne entente..



Élections
LÉGISLATIVES
2022
12 et 19 juin 2022

Les élections législatives françaises de 2022 ont lieu les 12 et 19 juin 2022 afin d'élire les 577 députés pour cinq ans à l'Assemblée nationale.

Les candidats élus siègeront ensuite à l'assemblée et voteront, ou pas, les lois. Ils sont aussi en charge de contrôler l'action du gouvernement. Ils peuvent interroger les ministres, par écrit ou à l'oral.

Le bureau de vote sera ouvert de 08h00 à 18h00, les 12 et 19 juin 2022, dans la salle du conseil municipal. Afin de

FÊTE DE LA MUSIQUE

Fête de la
MUSIQUE

Vendredi 17 juin

à partir de 19 h00

Les associations Mazériennes seront associées à la municipalité pour l'animation de la 7^{ème} édition de cette fête de rue.

Les volontaires pour aider au montage et/ou démontage des barnums seront les bienvenus.

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie : 02/47/96/41/54

L'accès au centre bourg sera fermé

de la RD 34 à la rue du 11 novembre

à partir de 17h00.

PARKINGS conseillés :

Local technique (route du Breuil)

Plan d'eau et stade (rue du stade)

Parking rose (derrière la boulangerie)



NUISANCES DE VOISINAGE

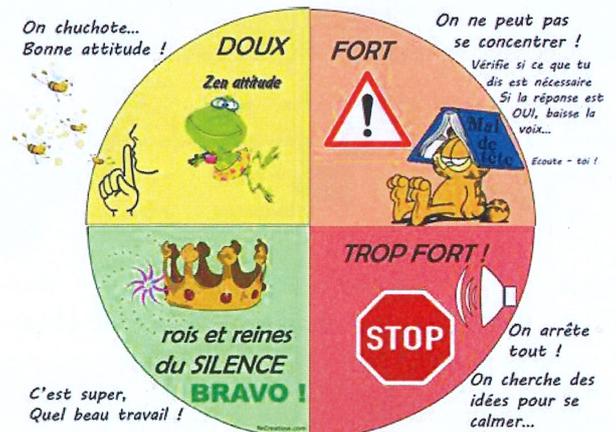
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sont autorisés :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Respectez-vous les uns, les autres !!!



PLU

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est un élément incontournable du [Plan Local d'Urbanisme](#). C'est un acte utilisé dans la gestion de l'espace urbain et dans bien d'autres situations. En effet, il présente les objectifs et les orientations générales en ce qui concerne le développement urbanistique, mais aussi économique, social et environnemental d'une commune durant une période donnée (10 à 20 ans).

Il s'agit d'un document obligatoire qui informe les élus et les administrés dans le cadre de l'approbation d'un plan local d'urbanisme, visant à indiquer les souhaits de développement d'un territoire.

Il s'agit des grands principes de développements en termes d'urbanisme et de transports, c'est un document très intéressant puisqu'en le lisant, vous allez prendre connaissance des objectifs architecturaux et économiques que souhaite mettre en place votre municipalité. A titre d'exemple, vous allez savoir quelles sont les zones qui seront destinées à être davantage bâties, et sous quelle forme architecturale. Vous allez également connaître les parties du territoire destinées à accueillir par exemple des énergies renouvelables...ou les espaces agricoles.

Afin de vous informer et d'échanger sur le projet de PADD de la commune de Mazières de Touraine, vous êtes conviés à une réunion publique qui se tiendra dans la salle des fêtes, **le jeudi 2 juin 2022 à 19 heures.**

BROYAGE VEGETAUX

Suite à la taille de vos arbustes et haies, vous pourrez **déposer vos branchages** pour broyage à partir du 25 mai jusqu'au 29 mai 2022, le matin entre 8h et 12h - l'après midi entre 13h30 et 17h30.

Vos végétaux seront à apporter au local technique de la commune.

Aucun autre dépôt ne sera accepté après cette date.

Les copeaux issus du broyage seront mis à disposition gratuitement après rendez-vous avec les services techniques



MAIRIE (ouverture au public) 02 47 96 41 54

Mardi	9h-12h	Jeudi	9h-12h
Mercredi	9h-12h	Vendredi	9h-12h
	13h30-17h30		13h30-17h30



Permanence des élus et du secrétariat service Etat civil, le dernier samedi du mois de 9h00-12h00.

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE

Jeudi 30 juin, vendredi 01 juillet 2022

(9h-12h et 13h30-17h)

Samedi 02 juillet 2022 (9h-12h)

Face à la mairie, sous la salle des fêtes

En cas d'indisponibilité, il est conseillé de mandater un ami, un voisin pour venir les chercher.

DECHETTERIE

Mesures et consignes sur sites :

- Présentation de sa carte d'accès à la déchèterie ;
- Respect strict de toutes les consignes dispensées par les agents d'accueil ;
- Une voiture par benne et respect des gestes barrières
- Manipulation des déchets par les usagers, dans la mesure du possible, avec des gants. Le matériel (balais, pelles, ...) des déchèteries, ne pourra être manipulé que par les agents du site.

Les horaires d'ouverture :

Lundi et Vendredi 14h00-18h00

Mercredi et Samedi 9h00-12h00 14h00-18h00



RECENSEMENT

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



Tous les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent s'inscrire en vue du recensement militaire.

Cette démarche est obligatoire, pour ce faire, ils doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille, d'un justificatif de résidence et de leur carte d'identité.

AGENCE POSTALE 02 47 49 02 87

Mardi	8h45-12h	Vendredi	8h45-12h
Mercredi	8h45-12h	Samedi	9h-12h
Jeudi	8h45-12h		